

■ **Société Coopérative Café des Amignes**, à Vétroz, CH-626.5.010.956-1, Route cantonale 286, 1963 Vétroz, nouvelle société coopérative. Date des statuts: 12. 03. 2007. But: favoriser ou garantir par une action commune des intérêts économiques déterminés de ses membres par la gestion et l'exploitation d'un café, la promotion et la vente de vins. Les membres ont la possibilité de vendre leur vin au Café des Amignes. Parts sociales: CHF 6'000. Organe de publication: BO et, quand la loi l'exige, la FOSC. Personnes inscrites: Besse, Gilles, de Bagnes, à Vétroz, président, avec signature collective à deux; Vergère, Raphaël, de Vétroz et Conthey, à Vétroz, vice-président, avec signature collective à deux avec le président; Clavien, Pierre, de Sion et Miège, à Sion, membre, avec signature collective à deux avec le président; Fontannaz, André, de Vétroz et Conthey, à Vétroz, membre, avec signature collective à deux avec le président; Papilloud, Romain, de Vétroz et Conthey, à Vétroz, membre, avec signature collective à deux avec le président; Roh, Serge, de Vétroz et Conthey, à Vétroz, membre, avec signature collective à deux avec le président; Alpes Audit SA, à Martigny, organe de révision.

Journal no 660 du 13.04.2007
(03893246 / CH-626.5.010.956-1)